



Montréal, le 20 septembre 2017

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

Aux : Intervenants à la phase 1 du dossier de la Demande du
Transporteur de modification des tarifs et conditions des services
de transport pour l'année 2017 - Dossier de la Régie : R-3981-2016

Objet : Demande de modification des tarifs et conditions de services de
transport pour l'année 2018 d'Hydro-Québec dans ses activités de
transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-4012-2017

Mesdames, Messieurs,

Tel que prévu dans sa lettre du 11 septembre, la Régie de l'énergie tiendra, dans le cadre du présent dossier, **une séance de travail le vendredi 22 septembre 2017 à compter de 9h30, dans ses locaux de Montréal, à la salle Riopelle.**

La séance de travail portera sur les enjeux liés à l'efficacité du Transporteur et donnera lieu à une présentation de la part du Transporteur, de ses pièces B-0008 et B-0009.

Contrairement à ce qui était annoncé, la Régie invite les intervenants à la phase 1 du dossier R-3981-2016 à participer à cette séance. Les frais remboursables à cet effet correspondront aux montants forfaitaires prévus par le Guide de paiement de frais 2012, à l'article 31b), soit :

- 800 \$ pour une demi-journée;
- 1 600 \$ pour une journée.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml